



Coup d'œil sur FONTENOY SUR MOSELLE 2021



L'équipe CHRISTO & JEANNE-CLAUDE n'a qu'à bien se tenir !

Nous apprenons à vivre avec la Covid-19 et ses contraintes, malgré tout nous nous autorisons un peu d'humour !

Saviez-vous que peut-être vous disposiez d'un expert en confinement à domicile ? N'hésitez pas à consulter votre *ado*

Tu veux une soirée mousse, excitante, sensuelle sans sortir de chez toi ? Fais-toi plaisir, va faire la *vaisselle* !

**On est allé faire les courses avec mon chéri. On rentre, on ôte nos masques et là... Bim ! C'est pas lui !
*Soyez prudents !***

Je ne sais pas si nous allons en ressortir plus grands, ce qui est sûr, c'est qu'on en ressortira plus *gros*

Nombre d'enfants confinés

2

Nombre d'*enfants* ressentis

12

Le mot du maire

Encore une année particulière.

C'est une année qui se termine un peu comme elle a commencé.

Cette Covid est encore là, bien présente. Elle bouleverse nos vies.

Mon souhait le plus cher est que nous retrouvions une vie normale.

Nous n'avons pas pu maintenir les animations prévues tout au long de l'année.

J'espère sincèrement que l'année 2022 va nous permettre de nous rencontrer dans des circonstances plus joyeuses et moins strictes. Je souhaite vivement que toutes les réjouissances prévues par la municipalité mais aussi par le CCAS puissent être planifiées. Nous sommes pressés de retrouver ces moments de partage avec vous.

J'ai malheureusement pris la décision d'annuler la cérémonie des vœux initialement prévue le 16 janvier, la Covid-19 avec ce variant Omicron ne me laissent pas le choix.

Cette année sera une année de changements.

Au niveau national auront lieu les élections présidentielles, les 10 et 24 avril 2022 et les élections législatives, les 12 et 19 juin 2022.

Le recensement **obligatoire** de la population par l'INSEE est également prévu du 20 janvier au 19 février 2022. Merci de réserver un accueil chaleureux à notre agent recenseur fontenoyen, monsieur SIMON Maurice qui habite au Jardin Greffier.

Je vous souhaite, ainsi qu'à toutes les personnes qui vous sont chères une excellente année 2022, qu'elle vous apporte la santé, la prospérité, le bonheur.

Prenez soin de vous !

Patricia WINIARSKI



UNE EQUIPE MUNICIPALE DYNAMIQUE

A VOTRE ECOUTE



Millet Marie 1^{ère} adjointe



Rouers Marc 2^{ème} adjoint



Viard Fabien 3^{ème} adjoint



Thirion Francis



Rouchon Jérémy



Bayeul Gérald



Lallemand Xavier



Millet Arnaud

CÔTÉ MAIRIE

Numéros de téléphone : 03.83.63.90.38 / Urgence 06.74.27.76.39

Site internet de la commune : www.fontenoy-sur-moselle.mairie54.fr

Ouverture au public

Lundi de 16h à 18h

Vendredi de 17h à 18h

Communiquez votre adresse mail à la mairie, vous recevrez les informations sur la commune ! mairie.fontenoysm@orange.fr

Dématérialisation

Démarches en ligne

- ✓ Le recensement pour la journée défense et citoyenne obligatoire pour les jeunes de 16 ans
- ✓ Les inscriptions sur les listes électorales
- ✓ Le changement de coordonnées
- ✓ Les demandes d'actes d'état-civil
- ✓ Les demandes de PACS **UNIQUEMENT SUR RDV**
- ✓ Reconnaissance anticipée de naissance **UNIQUEMENT SUR RDV**

Ces démarches peuvent être effectuées sur le site www.service-public.fr

Cartes d'identité et passeport ne se font plus en mairie de Fontenoy sur Moselle mais en mairie de TOUL.

Mairie de Toul : 03.83.63.70.00

URBANISME Du changement dès le 01 janvier 2022

Dans le cadre de la dématérialisation des Autorisations du Droit des Sols, la ville de Toul a mis en place une plateforme permettant de recevoir les demandes par voie électronique conformément aux obligations légales. Fontenoy sur Moselle est bénéficiaire de ce dispositif.

Cette plateforme est accessible à l'adresse suivante :

<https://www.toul.fr/?demande-d-urbanisme-dematerialisee>

Ce lien vous permettra de déposer vos différentes demandes (Permis de Construire, Demande de travaux etc....). Un menu déroulant vous permettra également de choisir votre commune.

Bien évidemment le dépôt de dossiers sous format papier reste possible.

Journée défense et citoyenneté

Le recensement permettant de participer à la journée défense et citoyenneté est **OBLIGATOIRE** pour tous les jeunes Français de 16 ans.

Le jeune doit effectuer son recensement entre le jour de son anniversaire et le dernier jour du troisième mois qui suit celui de l'anniversaire. Cette démarche peut être effectuée sur le site service-public.fr, à la mairie ou via le site internet de la commune. Un représentant légal peut accomplir la démarche.



Journée Défense et Citoyenneté

**L'organisation de ma JDC,
maintenant c'est en ligne !**



ANIMATEUR ENCADRANT MAIRIE PARTENAIRE

 J'ai entre 16 et 25 ans  Je m'inscris en quelques clics  Je m'informe de A à Z

RENDEZ-VOUS SUR MAJDC.FR

 **MINISTÈRE
DES ARMÉES** **SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL ET DE LA JEUNESSE**

LE SAVIEZ-VOUS ?

**La JDC est une étape clé,
à ne pas manquer !**

Votre certificat est obligatoire pour passer :

- ✓ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ✓ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

ou pour :

- ✓ vous engager dans l'armée.

Grâce à MAJDC.FR vous pouvez

- ✓ découvrir ce qu'est la JDC ;
- ✓ poser toutes vos questions ;
- ✓ télécharger votre convocation ;
- ✓ changer la date de votre JDC ;
- ✓ demander une exemption ;
- ✓ être guidé jusqu'au site de convocation ;
- ✓ télécharger votre attestation à l'issue de la JDC.

Renseignements et contacts :

**Centre du service national et de la jeunesse de
Nancy**

Départements 54, 55, 57, 88

Tél : 09.70.84.51.51

csnj-nancy.contact.fct@intradef.gouv.fr

ELECTIONS PRESIDENTIELLES ET LEGISLATIVES 2022

Pour pouvoir voter, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de la commune. Votre inscription dans une commune provoque la radiation dans la commune de vote précédente.

L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines avant le scrutin. Pour les présidentielles 2022, **il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédent le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.

- L'inscription en ligne est généralisée. Chaque citoyen, quelque soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par internet sur le site du service public.

ETAT CIVIL

Naissances



LEPRIEUR Aurèle né le 15/03/21

BURKHARDT Pauline née le 07/06/21

ROUSSELET Cyprien né le 03/07/21

Décès



Mme BARON Anne-Marie 31/01/21

Mme ROUERS Marie-Thérèse 18/08/21

Mme REIBEL Joséphine 22/11/21

SALLE DES FETES

La salle des fêtes, 1 rue du Muguet peut être louée par les habitants de la commune ou par des personnes extérieures. Sa capacité est de 30 à 40 personnes assises à table et environ 50 personnes debout.

Pour les fontenoyens :

- Location d'un week-end du vendredi soir au dimanche : 100 €
- Location d'une journée en week-end et jour férié : 50 €
- Un jour dans la semaine : 30 € (Pourquoi pas fêter l'anniversaire de votre enfant un mercredi par exemple.)

Pour les personnes extérieures au village :

- Location d'un week-end du vendredi soir au dimanche : 150 €

Un règlement est mis en place pour fixer les conditions d'utilisation de la salle. Une caution de 200 € sera demandée pour chaque location. Un forfait ménage de 60 € a été instauré sous forme de chèque de caution. Tous les chèques à l'ordre du Trésor Public ainsi que l'attestation d'assurance doivent être au nom du loueur de la salle. Un avenant à la convention a été mis en place concernant la désinfection de la salle après location (COVID oblige).

PETITS TRAVAUX DANS LA COMMUNE

- Fabrication d'un nouveau porte drapeau sur la grille de la mairie
- Ralentisseurs sur le chemin de la Moselle
- Réfection des joints des pavés à l'entrée du cimetière du village
- Balises le long du city stade
- Peinture et pic en zinc de la croix à l'entrée du village côté Sexey les Bois
- Fabrication de la bibliothèque de rue
- Entretien de la porte de l'église
- Remplacement d'un robinet par un bouton poussoir au nouveau cimetière

Tous ces petits travaux ont été réalisés par les membres de l'équipe municipale et par des bénévoles du village



GROS TRAVAUX DANS LA COMMUNE

Réfection de la voirie des trottoirs rue du Haut buisson, rue du Rouge Poirier, en effet certains arbres plantés lors de la construction du lotissement surélevaient les trottoirs.

Remplacement des têtes de candélabres au Jardin Greffier qui sont maintenant réglables en intensité et en plages horaires. Vive les économies et l'écologie !

Sécurisation de l'eau potable via Bois de Haye et Gondreville.
Prise en charge financière en totalité par la CC2T

D'autres travaux seront entrepris en 2022, de nombreux projets pour améliorer la vie du village. Nous espérons pouvoir mettre en application nos idées car les recettes de la commune sont en nette baisse et les subventions se font de plus en plus rares.

PLUS DE CAMIONS DANS LE VILLAGE OU PRESQUE

Certes, quelques uns se perdent encore et certains bravent l'interdiction mais plus rien à voir.

C'est une satisfaction pour tous les villageois qui nous font des retours très positifs. Une victoire pour la municipalité, car ce fut un travail de longue haleine de persévérance, d'argumentaires. Une fois la décision finale prise, avec l'accord du département, l'arrêté municipal a été déposé dans toutes les boîtes aux lettres des entreprises de la zone logistique et envoyé par mail aux transporteurs qui traversaient notre village, c'est encore le cas lorsqu'un camion se perd.

Merci aux administrés qui m'envoient les photos des poids lourds perdus, je retrouve ainsi l'entreprise de transport et leur fait parvenir le « graal » (arrêté municipal) après échange téléphonique.



ANIMATIONS 2021

09 février Après-midi crêpes



08 avril Distribution du sachet de chocolat de Pâques



15 août Apéritif



30 août Départ en 6^{ème} de LOUANE Enceinte Bluetooth offerte par la municipalité



16 octobre
Marche octobre
rose avec goûter



23 octobre Dessins pour les enfants malades

04 décembre Installation du sapin





04 décembre Visite du Saint Nicolas et Père Fouettard

Merci à tous pour votre implication

En début de mandat, l'équipe municipale entendait souvent « les fontenoyens participent très peu à la vie du village » Vous êtes la preuve du contraire et nous vous en remercions, vous nous aidez à faire vivre le village.

Le CCAS (Centre communal d'action sociale)

Mme WINIARSKI Patricia Présidente, Maire

Mme KLUT Dominique Vice-présidente déjà membre du CCAS à l'ancien mandat

Mme KOHLER Huguette dite Mimi nouvellement présente pour le nouveau mandat

Mme OUASSYOUN Ambre nouvellement présente pour le nouveau mandat

M CHEY Jean-Claude déjà membre lors du dernier mandat

M BAYEUL Gérald conseiller municipal

M THIRION Francis conseiller municipal

M ROUCHON Jérémy conseiller municipal

M VIARD Fabien 3^{ème} adjoint



Merci à tous pour votre implication, vente des brioches de l'amitié, gâteaux pour la marche **OCTOBRE ROSE**, distribution du colis des anciens,

Un merci tout particulier à monsieur CHEY Jean-Claude qui s'est rendu « AUX OMBELLES » et à « RION » offrir le colis à deux de nos aînées qui ne peuvent plus demeurer dans notre village.

LE RPI (Regroupement pédagogique intercommunal)

Ecole primaire Robert DESNOS d'AINGERAY 6 rue de l'église

Vous pouvez joindre l'école au 03 83 23 21 97



Ecole maternelle d'AINGERAY LA PASTORALE lotissement Mongambé

Vous pouvez joindre l'école au 03.83.23.30.19



Ecole primaire de Sexey les Bois 50 grande rue

Vous pouvez joindre l'école au 03.83.23.26.28



LE SISFAS

En 1985, les trois communes de Fontenoy, Aingeray et Sexey les Bois se sont regroupées pour former un syndicat scolaire : le SIS-FAS (Syndicat Intercommunal Scolaire de Fontenoy-Aingeray-Sexey). Le syndicat permet la gestion des bâtiments scolaires (chauffage, travaux), du matériel, des garderies, de la cantine, des salaires ainsi que le transport méridien.

La Présidente, madame THOUVENOT Nathalie

CEREMONIES DU 08 MAI ET DU 11 NOVEMBRE

Compte tenu de la situation sanitaire, les cérémonies ont été célébrées en comité restreint.

Merci à monsieur François BERTRAND président de l'Amicale des Anciens Combattants, ainsi qu'à ses porte drapeaux. Toujours présents pour organiser ces journées de commémorations.

Merci à MERLINO pour la fabrication et livraison des gerbes magnifiques.

En ce qui concerne la restauration du monument aux morts, vous avez pu constater que le travail est toujours en cours.

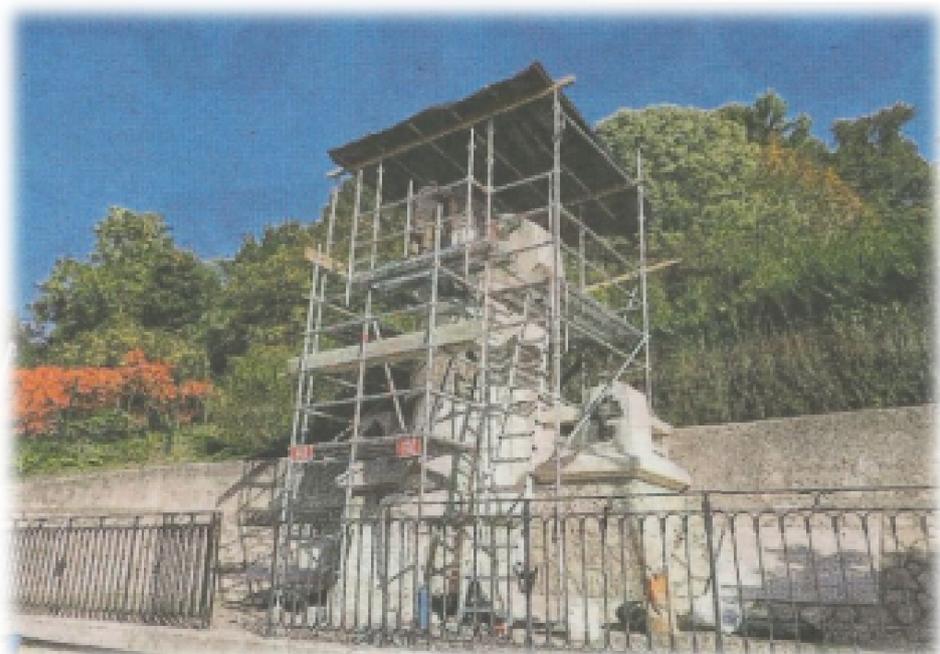
M. Dussart des Ateliers DUSSART spécialisé dans les œuvres d'art se rend régulièrement rue du monument pour le nettoyage de cet imposant édifice. C'est un travail minutieux qui demande du temps et une météo adéquate.

Il procède à l'élimination des traces de cuivre, de calcin et de lichen, le nettoyage des bronzes et la peinture des lettres sur les plaques commémoratives du 22 janvier 1871 et enfin la dorure des lettres sur la plaque de marbres des morts de 14-18.

Pour le printemps 2022, notre monument, après sa cure de jouvence, sera notre fierté à tous.



Monument en
restauration



COLLECTE DES RECYCLABLES ET DES ORDURES MENAGERES

Les bacs d'ordures ménagères et les sacs de tri (sacs jaunes) sont collectés le jeudi matin (ils sont à sortir le mercredi soir)

Les sacs d'OM déposés à côté de votre bac ne seront pas ramassés.

La municipalité a choisi de déposer tous les 6 mois 2 rouleaux de sacs jaunes devant chaque habitation, néanmoins s'il devait vous en manquer, n'hésitez pas à vous rendre en mairie aux heures d'ouverture.

DECHETTERIE de FONTENOY 50, route de FONTENOY

Tél : 03 83 62 03 53

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)

- > lundi, mercredi, jeudi et vendredi : 13h30-16h30
- > mardi : 9h30-12h30
- > samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

HORAIRES D'ETE (1/4-31/10)

- > lundi, jeudi et vendredi : 13h30-18h
- > mardi : 9h30-12h30
- > mercredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h

DECHETTERIE de TOUL D904

Tél : 03 83 64 34 59

HORAIRES D'HIVER (1/11-31/3)

- > lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-16h30
- > jeudi : 13h30-16h30

HORAIRES D'ETE (1/4-31/10)

- > lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h30-12h30 et 13h30-18h
- > jeudi : 13h30-18h

CONCOURS DE LA MAISON LA MIEUX DECOREE DE NOËL

Cette année la Commission Animation (MARC, FABIEN, XAVIER, JEREMY accompagnée de Patricia) a renouvelé le concours.

De nombreux participants se sont inscrits.

Le mardi 21 décembre jusque tard dans la soirée, les membres de la commission ont sillonné le village pour noter les maisons.

Le jeudi 23 décembre, le verdict est rendu,

1^{er} lot remis à la famille BROYEZ, bon de 100 € pour un resto (offert par la municipalité)

2^{ème} lot à la famille BILLER, bon pour une bûche de 10 personnes (offert par Loulou)

3^{ème} lot famille TRAPPE, 1 kg de viande PREMIUM (offert par Xavier LALLEMANT)

4^{ème} lot famille GARNIER, un ensemble gants, bonnet, écharpe. (offert par Mme TRAPPE Captain tortue)

Les participants qui n'étaient pas sur le podium ont reçu une boîte de chocolat en guise de lot de consolation.

Merci également aux non inscrits car leurs décorations étaient TOP.



A STAR IS BORN A FONTENOY SUR MOSELLE ?

Quentin a débuté le foot à l'âge de 5 ans dans le club de Gondreville avec sa bande de copains de Fontenoy (Thomas, Ludivine, Hadrien, Malo, ...). Il a été entraîné par Mickael Silvetti pendant 6 ans qui l'a fait progresser.

En fin de saison U11, 3 mordus de foot de Fontenoy ont été détectés par l'ASNL afin d'intégrer la préformation (cf. Article ci-joint : Lien de l'article <https://www.estrepublicain.fr/edition-de-toul/2017/07/08/reperes-par-l-asnl>)



Puis, Quentin fut sélectionné par le pôle Espoir Grand Est de foot et passa 2 ans au Creps à Essey les Nancy coaché par M. Fauchet.

A l'issue du Creps, il a eu la chance de participer à un stage de 3 jours à Clairefontaine avec les meilleurs joueurs de sa catégorie U15. Une belle expérience qui lui en a mis plein les yeux mais qui lui a fait prendre conscience aussi que le chemin reste encore long et semé d'embûches ...

Depuis Aout 2021, Quentin a intégré le centre de formation de l'ASNL à Velaine en Haye pour une durée de 3 ans. Il y conjugue foot et école afin d'obtenir son bac à l'issue de cette formation et peut-être intégrer par la suite un club professionnel.



QUENTIN



Nous lui souhaitons de pouvoir intégrer un club professionnel et avoir une longue et belle carrière.



REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier chaleureusement l'équipe du conseil municipal ainsi que les membres du CCAS mais également Nadine et Rachel, les employées de la commune, pour leur parfaite collaboration.

Merci aux bénévoles qui spontanément offrent leurs services à la commune.

Je vous remercie, vous, les Fontenoyennes et Fontenoyens pour votre participation aux différentes animations, vos retours de mails tellement positifs et sympathiques, vos encouragements à continuer comme nous le faisons, vos idées, merci aux personnes qui déposent des bulbes, des plantes à la mairie pour fleurir notre village, vraiment **MERCI A TOUS !**

Tous nos vœux pour 2022

Si vous voulez recevoir ce livret via internet, prévenez nous pour l'année prochaine !